



## **Association SEVES**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**  
**Association SEVES**  
Siège social : 28 rue du chemin vert  
75011 - PARIS

*Ce rapport contient 5 pages en dehors des comptes annuels annexés  
soumis au visa du commissaire aux comptes*

## **Association SEVES**

Siège social : 28 rue du chemin vert  
75011 - PARIS

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames et Messieurs les Membres de l'association SEVES,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SEVES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les fonds dédiés inscrits au passif de l'association s'élèvent à 850 805 €.

La note "Tableau de suivi des fonds dédiés" expose le détail des fonds dédiés de l'association SEVES au 31 décembre 2018.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons mis en œuvre des tests afin de vérifier par sondage la correcte valorisation de ces éléments.

## **Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux,  
Le 25 mars 2019

Pour **AUDECA Fabre Noutary & Associés**  
Commissaire aux comptes



**Stéphan Kontowicz**  
Associé, gérant



# BILAN ACTIF

ASSOCIATION SEVES  
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au 31/12/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	429,48	429,48		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	3 134,50	1 850,00	1 284,50	715,25
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	798,00		798,00	798,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>4 361,98</b>	<b>2 279,48</b>	<b>2 082,50</b>	<b>1 513,25</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				13 433,33
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.				
Autres	677 324,07		677 324,07	437 096,27
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	309 964,69		309 964,69	516 694,40
Charges constatées d'avance (3)	633,28		633,28	957,54
<b>TOTAL (III)</b>	<b>987 922,04</b>		<b>987 922,04</b>	<b>968 181,54</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>992 284,02</b>	<b>2 279,48</b>	<b>990 004,54</b>	<b>969 694,79</b>

Document soumis au  
contrôle du Commissaire  
aux Comptes.

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

# BILAN PASSIF

ASSOCIATION SEVES  
 Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	57 564,16	54 907,06
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	11 671,16	2 657,10
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>69 235,32</b>	<b>57 564,16</b>
Comptes de liaison		
<b>TOTAL (II)</b>		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	850 805,15	900 625,00
Sur autres ressources		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>850 805,15</b>	<b>900 625,00</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 200,86	4 056,78
Dettes fiscales et sociales	12 763,21	7 448,85
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (V)</b>	<b>69 964,07</b>	<b>11 505,63</b>
Ecarts de conversion passif (VI)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>990 004,54</b>	<b>969 694,79</b>

Document soumis au  
 contrôle du Commissaire  
 aux Comptes.

(1) Dont à plus d'un an  
 (1) Dont à moins d'un an  
 (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques  
 (3) Dont emprunts participatifs

69 964,07

11 505,63

# COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION SEVES  
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	2 400,00	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 299 000,00	1 642 762,86
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	900 625,00	81 503,95
Cotisations	570,00	865,00
Autres produits (hors cotisations)	1,64	224,29
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>2 202 596,64</b>	<b>1 725 356,10</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	1 213 472,50	733 528,34
Impôts, taxes et versements assimilés	1 244,52	950,04
Salaires et traitements	89 756,80	62 694,75
Charges sociales	36 196,83	25 343,00
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	559,74	394,94
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées	850 805,15	900 625,00
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	2,90	
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>2 192 038,44</b>	<b>1 723 536,07</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>10 558,20</b>	<b>1 820,03</b>
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 364,96	1 100,07
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>1 364,96</b>	<b>1 100,07</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>1 364,96</b>	<b>1 100,07</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		

Document soumis au  
contrôle du Commissaire  
aux Comptes.

# COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION SEVES  
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>		
Impôt sur les bénéfices	252,00	263,00
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>11 671,16</b>	<b>2 657,10</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 203 961,60</b>	<b>1 726 456,17</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 192 290,44</b>	<b>1 723 799,07</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>11 671,16</b>	<b>2 657,10</b>
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		7 856,00
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>7 856,00</b>
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		7 856,00
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>7 856,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11 671,16</b>	<b>2 657,10</b>

\* Y compris :  
 - Redevances de crédit-bail mobilier  
 - Redevances de crédit-bail immobilier  
 (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
 (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

Document soumis au  
contrôle du Commissaire  
aux Comptes.

# ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES  
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 990 004,54 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 11 671,16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels ont été établis le 19/03/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau et informat

### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

*Document soumis au  
contrôle du Commissaire  
aux Comptes. 3 ans*

# ANNEXE

**ASSOCIATION SEVES**  
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL</b>				
		Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	429			
CORPORELLES		Terrains				
		Constructions				
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
		Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers				
	Autres immos corporelles		2 006		1 439	
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau & mobilier informatique					
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>			2 006		1 439	
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts et autres immobilisations financières		798		
<b>TOTAL</b>			798			
<b>TOTAL GENERAL</b>			3 233		1 439	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévelop. <b>TOTAL</b>				
		Autres postes d'immob. incorporelles <b>TOTAL</b>			429	
CORPORELLES		Terrains				
		Constructions				
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles			310	3 134	
	Matériel de transport					
	Mat. bureau, inform., mobilier					
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>			310		3 134	
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières			798	
<b>TOTAL</b>					798	
<b>TOTAL GENERAL</b>			310		4 362	

Document soumis au  
contrôle du Commissaire  
aux Comptes.

# ANNEXE

ASSOCIATION SEVES  
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	429			429
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outill. industriels					
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		1 290	560		1 850
Emballages récupérables divers					
	<b>TOTAL</b>	1 290	560		1 850
	<b>TOTAL GENERAL</b>	1 720	560		2 279

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	<b>TOTAL</b>							
A. Immob. incorpor.	<b>TOTAL</b>							
Terrains								
Constr.								
Sur sol propre								
Sur sol autrui								
Inst. agenc. et amén.								
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.								
Inst. gales, ag. am div								
Matériel transport								
Mat. bureau mobilier inf.								
Emballages réc. divers								
	<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
	<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# ANNEXE

ASSOCIATION SEVES  
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	798		798
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	803	803	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	676 504	676 504	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	18	18		
Charges constatées d'avance	633	633		
<b>TOTAUX</b>		<b>678 755</b>	<b>677 957</b>	<b>798</b>
Renvois (1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

Document soumis au  
contrôle du Commissaire  
aux Comptes.

# ANNEXE

**ASSOCIATION SEVES**  
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	633
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>633</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	<i>Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes.</i>
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>676 504</b>

# ANNEXE

ASSOCIATION SEVES  
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	54 907,06	2 657,10		57 564,16
Résultat comptable de l'exercice antérieur	2 657,10		2 657,10	
Subventions d'investissement non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>TOTAUX</b>	<b>57 564,16</b>	<b>2 657,10</b>	<b>2 657,10</b>	<b>57 564,16</b>

Document soumis au  
contrôle du Commissaire  
aux Comptes.

# ANNEXE

ASSOCIATION SEVES  
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
Fonds dédiés - TOGO		2016	50 000,00	1 510,05	1 510,05		
Fonds dédiés - Paspéa TOGO		2016	75 000,00	1 585,36	1 585,36		
Fonds dédiés - Sedif NIGER		2017	207 000,00	38 629,79	38 629,79	2 888,81	2 888,81
Fonds dédiés - Aesn NIGER		2017	250 000,00	231 999,85	231 999,85	10 421,94	10 421,94
Fonds dédiés - Posey MALI		2017	204 000,00	62 523,90	62 523,90		
Fonds dédiés - Bengassi		2017	147 000,00	136 823,03	136 823,03	34 281,05	34 281,05
Fonds dédiés - Sedif TCH		2017	146 000,00	5 485,82	5 485,82		
Fonds dédiés - Paspea TOGO		2017	78 000,00	65 610,94	65 610,94	22 394,31	22 394,31
Fonds dédiés - BRG Burkina		2017	609 634,00	356 456,26	356 456,26	13 344,56	13 344,56
Fonds dédiés - TOGO Aneho		2018	147 000,00			113 388,20	113 388,20
Fonds dédiés - NIGER Eau potable		2018	194 500,00			96 159,57	96 159,57
Fonds dédiés - TCHAD		2018	47 000,00			715,05	715,05
Fonds dédiés - TCHD Eau potable		2018	150 000,00			71 201,90	71 201,90
Fonds dédiés - SIGEF		2018	20 500,00			9 434,74	9 434,74
Fonds dédiés -TOGO		2018	241 500,00			228 777,30	228 777,30
Fonds dédiés - Mairie Paris		2018	210 000,00			210 000,00	210 000,00
Fonds dédiés Coordination Sud		2018	18 200,00			18 200,00	18 200,00
Fonds dédiés - SYCTOM		2018	20 300,00			19 597,72	19 597,72
<b>TOTAL</b>			<b>2 815 634,0</b>	<b>900 625,00</b>	<b>900 625,00</b>	<b>850 805,15</b>	<b>850 805,15</b>

Document soumis au  
contrôle du Commissaire  
aux Comptes.

# ANNEXE

ASSOCIATION SEVES  
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	57 201	57 201		
Personnel & comptes rattachés	2 600	2 600		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	8 667	8 667		
Etat & Impôts sur les bénéfices	252	252		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 245	1 245		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>69 964</b>	<b>69 964</b>		

Document soumis au  
contrôle du Commissaire  
aux Comptes.

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
  - Emprunts remboursés en cours d'exer.
  - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

# ANNEXE

ASSOCIATION SEVES  
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 175
Dettes fiscales et sociales	3 845
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>8 019</b>

*Document soumis au  
contrôle du Commissaire  
aux Comptes.*

# ANNEXE

ASSOCIATION SEVES  
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :</b>		
Certification des comptes	3 360	3 120
<b>TOTAL</b>	<b>3 360</b>	<b>3 120</b>

*Document soumis au  
contrôle du Commissaire  
aux Comptes.*

# ANNEXE

ASSOCIATION SEVES  
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

LES EFFECTIFS

	31/12/2018	31/12/2017
<b>Personnel salarié :</b>	<b>3,00</b>	<b>2,00</b>
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	2,00	1,00
Ouvriers		
<b>Personnel mis à disposition :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

Document soumis au  
contrôle du Commissaire  
aux Comptes.



## **Association SEVES**

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2018  
**Association SEVES**  
Siège social : 28 rue du chemin vert  
75011 - PARIS

## **Association SEVES**

Siège social : 28 rue du Chemin Vert  
75011 - PARIS

### **Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames et Messieurs les Membres de l'association SEVES,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



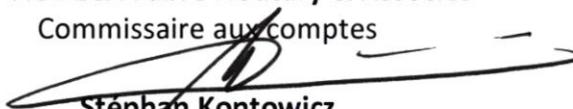
**CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Bordeaux,  
Le 25 mars 2019

Pour **AUDECA Fabre Noutary & Associés**  
Commissaire aux comptes

  
**Stéphan Kontowicz**  
Associé, gérant

